



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous convions à l'Assemblée Générale Extraordinaire, le :

Samedi 27 septembre 2025
De 10h00 A 12h00

Cette Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée suite au projet des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur rédigés par la Commission des Statuts que je tiens vivement à remercier. Ils ont été approuvés par le Comité Directeur du 5 mai 2025 et vous trouverez tous les détails dans les fichiers joints.

Nous vous remercions de bien vouloir assister en Visioconférence ou de vous faire représenter à l'aide du pouvoir ci-joint.

Nous attirons votre attention sur le fait que vous pouvez uniquement donner votre pouvoir à une personne adhérente à votre club et titulaire d'une licence fédérale à jour, ou au Président d'un club affilié.

Le Président d'un club affilié présent peut recevoir deux pouvoirs au maximum en plus du sien.

Nous vous rappelons que seuls les clubs à jour de la cotisation 2025 pourront participer à la réunion et voter.

Un lien Zoom vous sera envoyé 48 heures avant l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Merci de faire suivre ces informations à vos licenciés FFMN.

Dans l'attente de vous accueillir,

Veuillez croire, Madame, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Philippe CARRIER
Président FFMN



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Ordre du jour

10h00 Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Enregistrement des clubs présents et représentés
- Vérification du Quorum

- Ratification des Statuts
- Discussion et vote

- Ratification du Règlement Intérieur
- Discussion et vote

- Enregistrement des résultats des votes

12h00 Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Les vœux ou réquisitions de mise à l'ordre du jour doivent être adressés au secrétaire fédéral 20 jours francs avant la date de l'Assemblée Générale.

Fichiers joints :

- Projet de Statuts
- Projet Règlement Intérieur
- AGE - Objectifs, modifications et explications
- Clubs et Voix
- Pouvoir de vote AGE septembre 2025